

Place des jeunes dans les territoires ruraux

Déclaration du groupe UNSA

Cette saisine gouvernementale aura eu le mérite de nous mettre en quête des contours de cette jeunesse des campagnes, invisible, souvent oubliée car clairsemée, plus discrète et moins turbulente que celle qui vit dans les territoires urbanisés. Oubliée en effet, à tel point que l'on aura pu constater l'indigence des outils statistiques permettant de l'appréhender pour mieux la comprendre.

Ceci étant, le travail conduit par les deux sections à travers les auditions et un travail de recherche appuyé, aura permis d'en dresser le portrait avec suffisamment de netteté pour éviter de sombrer dans la caricature ou le cliché.

Car si cette jeunesse rurale n'est pas homogène au regard de la diversité même des territoires ruraux qu'elle occupe, elle présente cependant des caractéristiques qui la distinguent de l'ensemble de la jeunesse de notre pays.

Ainsi, ce sont des parcours scolaires trop marqués par des auto-censures en matière d'ambition et d'orientation et des études plus courtes qu'ailleurs, alors même que les taux de réussite sont meilleurs au collège que dans le reste de l'hexagone.

Ce sont des distances qui impactent largement leur mobilité et donc leur choix de formation, leur recherche d'emploi, leur accès à la culture ou aux loisirs ou encore aux soins par exemple.

Ce sont aussi les questions de citoyenneté, d'implication associative qui sont posées, tout comme celle de l'égalité filles/garçons.

Ce travail montre combien la jeunesse qui vit dans ces territoires est confrontée à des problématiques spécifiques. Elle nécessite en conséquence une attention toute particulière, ainsi que la mise en place de dispositifs permettant de compenser les manques ou les faiblesses liés à l'isolement, aux distances et aux représentations qu'elles imposent aux jeunes comme à leurs familles.

Il y a en effet, pour l'UNSA, nécessité à traiter ces territoires pour que les jeunes qui y vivent et qui, comme le rapport le montre, y sont très attachés, puissent y construire leur avenir sans se sentir exclus ou tenus à l'écart d'un monde en mouvement. A se percevoir comme oublié des politiques publiques, on voit combien le monde rural, plus qu'ailleurs succombe aujourd'hui au vote extrémiste.

Les propositions faites au gouvernement se veulent réalistes et pragmatiques.

Ainsi, pour l'Unsa, celle qui consiste à rendre obligatoire la compétence « jeunesse » au sein des communautés de communes est un véritable levier car elle permettra de rendre lisible et cohérente une politique territoriale publique de jeunesse, sur la base de projets Jeunesse de territoire, favorisant leur implication et donc leur responsabilité citoyenne à la fois au sein du monde associatif mais aussi dans un cadre plus institutionnel. Ainsi la proposition de labéliser les structures dirigées par des jeunes notamment au sein de campus ruraux de projets peut renforcer la prise d'initiative.

Au-delà, la question de la mobilité reste majeure. Elle est le moteur de l'activité sociale et économique. L'Unsa soutient la nécessité du renforcement et du développement de dispositifs

variés : aide financière pour passer le permis de conduire mais moins classique développement du
covoiturage ou de l'autopartage.
L'UNSA a voté l'avis